

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2020

La séance débute à 18h30

Présents: Alain Alric, Jean Francis Barreaud, Aurélien Bielsa, Isabelle Bodineau, Aline Degeilh, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Robert Marchand, Mélodie Pareau, Agnès Rialland, Bruno Watrin

Secrétaire de séance : Aline Dégeilh

Ordre du jour :

- 1- Election du Maire
- 2- Fixation du nombre d'Adjoints (3 sièges maximum)
- 3- Election des adjoints
- 4- Charte de l'élu local (pièce jointe)
- 5- Fixation des indemnités de fonction avec délégation du Maire aux adjoints
- 6- Délégation générale du Conseil municipal au Maire (modèle joint)
- 7- Désignation des délégués au sein du
 - SIVOM du Plantaurel (3 délégués)
 - Communauté des Communes ARIZE-LEZE
 - Syndicat Départemental de l'énergie (SDE 09)
 - PNR (1 titulaire, 1 suppléant)
 - Commission Appel d'offre travaux (Maire + 3 élus)
 - SMDEA
- 8- CDD de Nina Coindeau (à son terme au 1er juin)
- 9- Recours à un emprunt à court terme
- 10- Réflexion sur l'opportunité d'une acquisition immobilière
- 11- Convention de mandat avec la CCAL pour travaux 2020

Dans le respect des mesures sanitaires, réunion à huis clos, respect des distances, port du masque, gel hydro-alcoolique et ordre du jour limité pour une séance de 2h30 maximum,

1- Election du Maire

Les élections ont lieu à bulletin secret, La séance est présidée par Aline Dégeilh, élue la plus âgée, les 2 assesseurs sont Jean Francis Barreaud et Aurélien Bielsa,
Un seul candidat se présente : Yvon Lassalle,
Le score obtenu est de 11 voix
Yvon Lassalle est élu Maire à l'unanimité des voix

2- Fixation du nombre d'adjoints

Le choix se porte sur 3 adjoints
Vote à l'unanimité des 11 voix

3- Election des adjoints

Les principales délégations sont :

- administration générale
- Social, logements, parc locatif
- Suivi des agents territoriaux, commissions communales

Vote pour le 1er adjoint

3 candidats se présentent

Jean Francis Barreaud obtient 2 voix

Bruno Watrin obtient 2 voix

Aurélien Bielsa obtient 7 voix, Il est donc élu

Vote pour le 2ième adjoint

1 candidat : Bruno Watrin

10 voix pour, 1 vote blanc

Bruno Watrin obtient 10 voix, il est élu

Vote pour le 3ième adjoint

1 candidat : Robert Marchand

Robert Marchand obtient 11 voix, Il est élu4

4- Charte de l' élu local

Le document est remis à chaque élu afin qu'il en prenne connaissance

5- Fixation des indemnités de fonction avec délégation du Maire aux adjoints

La loi « engagement et proximité » du 12/2019 revalorise les indemnités des élus de 50% pour les communes de moins de 500 habitants , portant le taux applicable à l'indice 1027 (3889,40 €) de 17% à 25% pour le maire et de 6,6% à 9,9% pour les adjoints, soit respectivement 660 € à 991 € brut et 254 € à 385 € brut mensuel

Alors que l'augmentation maximale légale porte sur un besoin de financement supplémentaire annuel de 8587 €, l'État n'abonde la dotation de l' élu local que de 1520 €, la différence (70678 €) devant être supportée par le budget communal

Le maire propose :

L'indemnité du maire reste à 17%, celle des adjoints à 6,6%

Vote des élus à l'unanimité pour cette proposition

En conséquence, il reste des marges de manœuvre pour attribuer à quelques conseillers municipaux titulaires d'une délégation une « petite » indemnité

Une nouvelle délégation est proposée, susceptible d'être indemnisée

Délégation pour une économie locale, sociale et solidaire

Porteuse du projet : Mélodie Pareau, secondée par Elsa Eberstein,

7- Désignation des délégués au sein du :

Sivom du Plantaurel : reporté en attente des élections municipales de Montégut Plantaurel,

Communauté des Communes Arize-Lèze : Yvon Lassalle, titulaire et Agnès Rialland suppléante, Vote à l'unanimité des élus,

les autres points de ce compte-rendu non traités sont reportés au prochain conseil dans une semaine,

8- CDD de Nina Coindeau

Nina s'occupe avec sérieux et passion des espaces verts, du fleurissement et coordonne les actions entre partenaires associatifs, jardins partagés, tri des déchets,
Son implication et son professionnalisme est reconnu de tous,
Son CDD prend fin en juin, il sera remplacé par un emploi stagiaire pour 1 an,
Vote à l'unanimité des élus,

9- Recours à un emprunt à court terme

Emprunt à court terme sur 2 ans
Proposition de 2 banques :
Crédit agricole : taux à 1,4%
Crédit mutuel : taux à 0,73%
Le choix se porte sur le Crédit Mutuel
Vote à l'unanimité des élus,

10- Acquisition immobilière

La maison de Ma dame Boubila Yvette est en vente pour le montant de 50 000€,
Après une visite, son emplacement et son potentiel nous ont parus intéressants pour la réalisation de nos projets
Nous reparlerons de ce sujet lors d'un prochain conseil,
Le Conseil municipal vote donc à l'unanimité un accord de principe pour l'achat de ce bien,

11- Convention de mandat avec la CCAL pour travaux 2020

Reporté au prochain conseil

Fin de séance 21h,